

# RÉSUMÉ DE PROJET

## Volet 4 – Appui au développement et au transfert des connaissances en agroenvironnement

Thème : Biodiversité en milieu agricole



### INFORMATION GÉNÉRALE SUR LE PROJET

<b>Titre du projet :</b>	Accroître les connaissances sur l'implantation de parcelles de butinage dans la culture du bleuets sauvage						
<b>Nom du demandeur :</b>	Syndicat des producteurs de bleuets sauvages du Québec						
<b>Numéro de projet :</b>	14-BIO-12	<b>Durée du projet :</b>	3 ans	<b>Date de début du projet :</b>	Août 2014	<b>Aide accordée :</b>	55 021,22 \$

### RÉSUMÉ

L'implantation de parcelles de butinage est une pratique peu utilisée par les producteurs de bleuets sauvages. Pourtant, celles-ci présentent plusieurs avantages: elles sont des lieux de nidification et d'alimentation pour les insectes pollinisateurs indigènes (Haenke et al., 2009), elles attirent aussi les prédateurs naturels des cultures (Pfiffner et Wyss, 2004), elles permettent de protéger les endroits sensibles à l'érosion éolienne et hydrique, et elles améliorent la biodiversité faunique et floristique des bleuetières, qui sont bien souvent de vastes étendues homogènes. Ainsi, les parcelles de butinage, dans une optique de développement durable, s'intègrent à l'un des axes d'intervention prioritaires par le programme, soit "la conservation et l'amélioration de la biodiversité". Les producteurs de bleuets se sentent interpellés par le projet puisque les pollinisateurs indigènes sont une solution à la problématique de la difficulté d'approvisionnement en pollinisateurs commerciaux. Actuellement, il y a une trentaine de parcelles implantées dans des bleuetières de diverses localités de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord (Girardville, Normandin, St-Thomas, Saint-Augustin et Pointe-aux-Outardes – nombre à confirmer). Cependant, une fois les parcelles mises en place, aucun suivi n'a été réalisé et nous avons peu d'informations sur leur biodiversité, leur pérennité et leur efficacité. L'objectif principal du projet est de développer les connaissances sur la pratique de mise en place de parcelles de butinage en bleuetière. Ainsi, à partir des données recueillies, nous tenterons de répondre à la principale question: "Est-ce que les parcelles de butinage sont une pratique écologiquement et économiquement favorable?". Une étude des parcelles déjà en place et une caractérisation (âge, superficie, biodiversité) seront réalisées, et nous mettrons ces données en relation avec les rendements obtenus et les variables économiques. Nous tenterons de déterminer aussi à partir de quel moment une parcelle atteint son maximum "d'efficacité". Selon les résultats obtenus, des parcelles de butinage "vitrines" testant différentes techniques pourraient être mises en place dans un projet ultérieur afin d'atteindre le plein potentiel de cette pratique. Le fondement du projet est donc d'acquérir plus de connaissances sur l'implantation des parcelles de butinage en bleuetière afin de transmettre l'information aux producteurs et d'avoir des recommandations claires pour réaliser des plans d'aménagement viables.